

ATTESTATION DE PAIEMENT DIRECT

Lieu de paiement : _____ Référence : _____

Informations Relatives au Payeur :

Nom et Prénom / Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Informations Relatives au Bénéficiaire :

Nom et Prénom / Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Détails du Paiement :

Montant en chiffres : _____ EUR

Montant en toutes lettres : _____

Mode de paiement : _____

Référence du paiement : _____

Objet du Paiement :

La présente attestation certifie que le payeur mentionné ci-dessus a effectué un paiement direct au bénéfice du bénéficiaire indiqué pour le motif spécifié, sans médiation d'un tiers. Ce paiement constitue un transfert de fonds immédiat, irrévocable et complet, conforme aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration et Engagements :

Le payeur garantit la validité des fonds transférés et déclare que ce paiement direct ne viole aucune disposition légale ou réglementaire applicable en France. Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu la somme indiquée en contrepartie des biens ou services convenus, sans réserve ni condition.

Conditions Générales :

Cette attestation est établie en double exemplaire, remis à chacune des parties. Elle n'exonère pas les parties de leurs obligations contractuelles respectives ni de leurs responsabilités légales. Toute contestation relative à ce paiement sera régie par le droit français et portée devant les juridictions compétentes.

Signature du Payeur

Signature du Bénéficiaire

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-finance.com/attestation-de-paiement-direct/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-finance.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.